



## Changement de nom du propriétaire

Par **bribo**, le **10/03/2014** à **16:51**

Mon mari a acheté une maison à son nom avant que nous soyons mariés, il souhaiterait mettre la maison qu'à mon nom. Nous sommes mariés sous contrat de communauté universelle. Est ce possible. Quelles sont les démarches à suivre. Merci

Cordialement  
B.BOMAL

Par **domat**, le **12/03/2014** à **13:29**

bjr,

si la convention de votre communauté universelle prévoit l'intégration des biens propres dans la communauté universelle, vous n'avez rien à faire.

si vous avez omis de le faire, cela reste un bien propre de votre mari, votre mari doit pouvoir faire une donation de son vivant à la la communauté ou faire un testament en vous léguant la maison.

vous ne le dites pas dans la question mais la réponse peut être différente si vous avez des enfants communs ou non communs.

je vous conseille de consulter un notaire qui saura vous renseigner.

cdt